

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1921)
Heft: 6

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le cadre de ce journal nous interdit plus de détails sur l'homme, qui fut dans la vie de tous les jours, une mine inépuissable de richesses de toutes sortes. Ce sera le sujet d'autres études plus compétentes.

Charles Clément, pour la Section vaudoise.

CONCOURS

Concours Calame. La Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts de Genève propose pour ce concours un tableau de paysage ayant pour sujet: *Impression d'Eté* (avec ou sans figures).

Sont admis à concourir les artistes suisses, quel que soit leur domicile, et les artistes étrangers domiciliés dans le canton de Genève.

Les tableaux et reproductions devront être remis sans frais à la Classe des Beaux-Arts, à l'Athénée, avant le 19 novembre 1921. Une somme de fr. 1600.— sera mise à la disposition du jury pour récompenser le concours.

A demander les conditions détaillées de la Classe des Beaux-Arts, Genève.

Concours Diday. Il est proposé un tableau ayant pour sujet: *La Danse*.

Sont admis à concourir les artistes résidant à Genève, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, et les Genevois établis en Suisse ou à l'étranger.

Les tableaux encadrés et les reproductions devront être remis sans frais à la Classe des Beaux-Arts, à l'Athénée, avant le 20 novembre 1922.

Une somme de fr. 1800.— sera mise à la disposition du jury pour récompenser le concours.

Les conditions détaillées sont à retirer de la Classe des Beaux-Arts, Genève.

Prix Louisa Harvey-Tourte-Wessel 1921—1922. En vue de décerner ce prix, la Société des Arts organise une exposition de portraits à laquelle pourront prendre part tous les citoyens genevois peintres désireux de concourir.

Tout procédé de peinture sera admis. Les œuvres envoyées devront être strictement des portraits et non pas simplement des études d'après nature. Elles seront encadrées et devront parvenir sans frais à la Classe des Beaux-Arts, à l'Athénée, avant le 8 janvier 1922.

Une somme de fr. 1000.— sera mise à la disposition du jury pour récompenser l'auteur du meilleur portrait. Toutefois, la Société se réserve le cas échéant, le droit de récompenser deux artistes de mérite égal.